

Conclusion générale : Le paradoxe de la résilience urbaine dans l'hypothèse de la concrescence des « capacités d'agir »

L'agriculture urbaine de nos jours : une composante de la résilience?

Le concept d'agriculture urbaine (AU) à la base de cette réflexion mésologique, constitue un intérêt grandissant de la recherche et concerne plusieurs disciplines dont un des enjeux scientifiques est de l'intégrer dans le processus de conception de la planification urbaine. L'interface lexicale de deux corps de pensée que la modernité a spatialement et sociologiquement séparés, se présente comme un paradoxe (Mougeot, 2000 ; George 1989). Mais si l'expression « agriculture urbaine » semble renvoyer à une compréhension relativement partagée, la tentative de la définir s'avère complexe compte tenu de la controverse autour de son apparente incongruité et la diversité des représentations qu'elle évoque (Nahmias, Le Caro, 2012). Ce n'est en fait qu'une apparence véhiculée par les prescriptions urbanistiques contemporaines, puisque en pratique, l'AU a de tout temps et diversement existé partout dans le monde (Aubry, 2013 ; Boukharaeva et Marloie, 2010, Schilter, 1991). C'est ce qui ressort des nombreux travaux la qualifiant de forme « réémergente » et montrant ses raisons d'être. Après un constat pointant les facteurs qui contribuent à brouiller la perception de ce secteur (Jaeger et Huckabay 1984, Richard et al. 1985, Swindell 1988), l'AU est aujourd'hui considérée comme un « vecteur de transition écologique » et un des « éléments de réinvention de l'urbain (qui) tente d'amoindrir la cassure perceptible, créée au 20^{ème} siècle, entre l'urbanité et la ruralité (Duchemin 2015). De plus en plus soutenue aussi bien par les politiques que les associations caritatives, elle se développe en s'adaptant au contexte urbain confronté au problème majeur de la disponibilité foncière. C'est ainsi que certains pays l'ont intégrée dans les programmes d'intervention urbaine et de formation, mais l'impact d'officialisation sur le terrain est lent à s'effectuer, notamment pour ce qui concerne la législation.

Divers outils de conception théorique et d'élaboration d'une nouvelle connaissance de l'AU, sont présents dans le contexte actuel de la planification. Certains modèles font figures de proue en matière de projets innovants (Duchemin et Vermette, Soler Montiel, 2015). L'exemple cubain à ce titre (Hanon 2015), contribue au transfert de connaissances en recevant des chercheurs universitaires européens, notamment du : Centre de Recherche et de Documentation sur les Amérique- Urban Green Train (CREDA). L'intérêt de la recherche pour l'AU en tant que nouveau paradigme à considérer pour l'aménagement urbain, donne la possibilité d'expérimenter des conceptions urbanistiques différentes sur la base d'un

processus symbiotique entre l'urbain et le rural, le citadin et le paysan, l'urbanisme et l'agriculture.... Il s'agit d'esquisser un cadre conceptuel référentiel comme interface de support à la réflexion visant à transcender les dualismes et les stéréotypes inculqués par l'urbanisme moderne. Il fournit différentes façons d'envisager la planification urbaine en portant un regard épistémologique sur l'AU en tant que paradigme de l'écologie urbaine.

La situation en Afrique, souvent ramenée à des moments de crise, montre que l'évocation de l'AU est généralement liée à la question de la pauvreté et de l'aridité du climat notamment au Sahel. Elle illustre le fait paradoxal qu'elle se soit davantage institutionnalisée dans les pays du Nord que ceux du Sud (Mougeot 2006 ; Pérez-Vitoria 2015). Le paradoxe est d'autant plus prédictible que l'histoire nous renseigne que l'AU, n'est pas une nouveauté paradigmatique mais bien une culture ancestrale qui n'était pas une conjoncture de résilience. Tel est le cas historique d'Oran, dont l'analyse a montré la relation symbiotique que la ville précoloniale entretenait avec ses espaces cultivés.

« Recosmiser » le jardin en ville en tant que symbole culturel d'une société

Les territoires du sud de la méditerranée dont l'Algérie, se caractérisent par une fragilisation environnementale et l'évolution du déficit concomitant sol/eau qui se reflète manifestement à travers l'état aléatoire de la végétation en milieu urbain.

Face à cette contrainte majeure, des alternatives de conception obligent au "développement de nouvelles techniques, de nouveaux cadres théoriques où la découverte de nouveaux corpus puissent rendre négligeables des incertitudes qui semblent à ce jour inébranlables " (Fusco, Bertocello, Candau, Emsellem ; Huet, et al..., 2014) ¹. Les tendances dans le monde, intègrent de plus en plus, le paradigme d'agriculture urbaine (Holland 2010 ; De La Salle, Cevaer 2005 ; Bouliane 1999, ...) en réactivité à la vulnérabilité de l'élément végétal en ville.

Solution de compromis dans l'écosystème urbain, l'AU figure par conséquent comme une voie de résilience adaptable aux perturbations des espaces plantés. Ces réactions observées dans de nombreux pays sous diverses formes, sont souvent l'expression de trajectoires associant des situations de dénuement social et de ressources foncières marginalisées. Cette conjonction de précarisation des potentiels humain et spatial, se traduit par une appropriation clandestine de certains espaces publics à cultiver. Perçues comme un acte de résistance à la précarité, ces pratiques assimilables au jardinage, ne figurent pas dans la nomenclature typologique consacrée aux espaces verts urbains. Aussi, l'alternative de les intégrer dans

¹ <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01166287v1>

la conception d'un nouvel imaginaire urbain, est une façon de transgresser la fonction cosmétique, à laquelle ils ont été réduits. Au point de vue de la mésologie, il s'agit de réarticuler le jardin au sens « symbolisant le cosmos de chaque culture » (Donadieu, 1999).

Les périodes de crise ont souvent été propices à l'agriculture au cœur de la ville qui se caractérise principalement par des productions horticoles maraîchères et fruitières et des élevages à petite échelle.

De nombreuses expériences actuelles ou anciennes témoignent du fait qu'elles constituent un maillon de la résilience des villes en cas de rupture d'approvisionnement et de chômage. Si l'AU est un enjeu à intégrer dans la conception de l'aménagement urbain, l'existence de paysans dans la ville, constituerait alors un potentiel de savoir-faire pour la valorisation du paysage urbain.

Les travaux de Marc Dufumier (2004) sur le monde rural, ont à cet effet, tenté de cerner les avantages dont bénéficierait la ville en matière de savoir-faire et d'esprit inventif :

"Contrairement à bien des idées préconçues, il existe bien des situations dans lesquelles les paysanneries du tiers monde ont été en mesure d'inventer et mettre en œuvre des systèmes de production agricole qui soient à la fois productifs de bien-être pour la société et respectueux des potentialités écologiques de leur environnement ".

Cette observation ouvre un angle de vision sur les caractéristiques des potentialités pouvant contribuer à développer un nouvel imaginaire urbain aux fins d'intégrer les pratiques agricoles dans un objectif d'adaptation résiliente. Dans cette hypothèse, bien des pratiques actuellement dépréciées par les règlements d'urbanisme, trouveraient un sens dans la perspective de participation citoyenne. Elle nécessite la révision de la méthode classique de planification urbaine qui fixe les aménagements selon les besoins sociaux par catégorie d'usagers.

Elle requiert des méthodes d'approche prospective pour mieux comprendre les capacités des villes à supporter des impacts et ne peut se "faire sans le recours aux professionnels de l'agriculture". Tels sont les objectifs annoncés par le "Collectif Torba" dans les prémisses de formation en Algérie relatifs aux méthodes de la permaculture (Rabhi, 2016).

Une dynamique récente d'implication citoyenne, expose le désir de prendre soin des espaces verts de proximité. Avec le paradigme de l'AU en tant que type d'espace vert, un renouvellement conceptuel sur la ville, doit nécessairement inclure la valorisation des pratiques de jardinage informelles et la remise en question de la séparation des fonctions telle que définie par l'urbanisme moderne.

Innover les procédures. Repenser la notion de modèle

Sachant que l'élément végétal s'inscrit dans le champ des ressources environnementales menacées par l'urbanisation, comment tenir compte de cette vulnérabilité dans l'aménagement urbain ? Les réponses à cette question, apportent-elles un éclairage pour en renforcer la résilience ?

L'hypothèse de la résilience s'articule aux implications sociales et leurs « capacités d'agir » pour contrer la vulnérabilité de l'élément végétal et l'incertitude de leur durabilité. Elle s'appuie sur une résolution de l'ONU-Habitat en 2011 stipulant que "Tous les gouvernements et les autorités locales sont invités à faciliter l'usage des espaces publics tels que les rues, parcs et marchés, de manière à favoriser la convergence sociale, culturelle et environnementale pour que tous les citoyens aient accès aux espaces publics dans un paysage socialement juste et dans des conditions environnementales résilientes"².

L'idée sous-jacente est de pouvoir adapter des pratiques et usages qui se distinguent des archétypes projetés pour reconsidérer les terminologies courantes afin de répondre à des besoins non programmés. Parmi les activités susceptibles de s'inscrire dans cette configuration, celle du jardinage contribue à la résilience compte tenu des avantages constatés sur les comportements sociaux et l'environnement (Clément, 2014).

Outre le soutien à des pratiques visant à consolider les liens sociaux (jardins collectifs en tant que lieux communs de partage), elles s'orientent progressivement à faire valoir l'agriculture urbaine comme un nouveau paradigme d'espace vert et une issue à la "créativité écologique". En ce sens, les pratiques d'agriculture urbaine sont des adaptations circonstanciées et instructives pour les considérer comme un facteur de résilience dans les méthodes de planification urbaine.

Les expérimentations qui se sont attachées à développer ces implémentations sont autant de modèles proposés à la recherche pour un nouvel imaginaire urbain (végétalisation des terrasses d'immeubles, terrains délaissés ou en friches, fermes verticales, permaculture, aquaponie...). Cela suppose que les dispositifs institutionnels intègrent cette activité traditionnellement rurale et périphérique, dans la planification et le développement des villes.

Sa prise en compte par les politiques et la législation implique de repenser les modèles selon des approches mésologiques (Berque, 2008) adoptant « le "retour en arrière sur le temps long" (Gwiadzinski, 2013.), où la nature en lien avec les êtres et l'espace, est un "bien commun" local et patrimonial. L'articulation de l'AU à la planification urbaine intégrant le jardinage en tant que besoin social, repositionne la relation ville/nature selon

² Quelle place pour les espaces publics dans la ville de demain ? La fabrique de la cité Barcelone, Séminaire du 4 au 6 mai 2011, p.5.

l'idée qui considère les pratiques citoyennes comme des moyens compensatoires aux difficultés des pouvoirs publics à gérer les espaces verts.

En Algérie notamment, où des " contournements d'usage " ou "manœuvres d'appropriation" visant à utiliser un bien "commun" (Donadieu, 2014) réglementé comme tel, renvoient l'image de leur inadéquation aux typologies urbanistiques universelles.

Dans cette perspective, la validation institutionnelle de nouvelles méthodes d'intervention, visant à atténuer certaines lacunes de la planification urbaine, suppose la reconnaissance des " capacités d'agir " des habitants. Le terme anglais " empowerment " traduit en français comme l'" appropriation du pouvoir d'agir ", exprime bien cette idée de pratique dite informelle car non autorisée par les pouvoirs publics. (Bacon, 1974) Répondant au paradigme " d'urbanisme alternatif ", elle implique par conséquent l'innovation des procédures en associant " pragmatisme et circonspection ". Il s'agit de repenser les modèles d'intervention selon la réciprocité homme/milieu (Berque, 2016) qui donne sens à la " dynamique culturelle des habitants " (Chombart De Lauwe, 1982). La finalité est d'identifier les valeurs sociétales dans les trajections possibles relatives à la résilience aux déficits environnementaux des ressources naturelles pour participer aux objectifs de développement humain.

Cette réflexion mésologique à partir de l'analyse de la ville d'Oran, s'est basée sur la représentation d'un paysage où se reflétait une singularité du rapport entre l'espace urbain et l'espace cultivé. Le rôle heuristique de cette relation abonde dans le sens à renouveler la définition de nouvelles voies dans la conception, la planification et l'aménagement urbains.